

1184. **S. rubella L.**, Sp. p. 419 (1753) ; Desf., Fl. Atl. 1, p. 355 ; S.-W. et Godr., Mon. Silene Alg. p. 37 ; B. et T., Fl. Alg. p. 137, et Fl. Syn. p. 58 ; B. et B., Cat. Tun. p. 56 ; Pamp., Pl. Trip. p. 83, et Fl. Ciren. p. 199 ; M., C. 778 *bis*, 2395 ; Maire, Sahara central, p. 90 ; J. et



FIG. 76. — *Silene rubella* : A, Pétales et E, adjacentes ; B, Ovaire et styles.

M., Cat. Maroc, p. 231, 988. — *S. segetalis* Dufour, B. Soc. Bot. France, 7, p. 241 (1860). — ①. Herbe verte, très brièvement et finement pubescente, ordinairement unicaule, à racine grêle, pivotante. Tige dressée, 8-40 cm long., simple ou rameuse dès la base, subcylindrique ou obtusément tétragone à la base, modérément renflée aux nœuds, finement pubérulente à la loupe par des poils tecteurs, raides, grêles, rétrorses, aigus $\leq 0,15$ mm. Feuilles opposées, brièvement connées vaginantes à la base, les inférieures obovales-oblongues, obtuses, atténuées-subpétiolées inférieurement, les supérieures et moyennes oblongues, lancéolées, linéaires-lancéolées ou linéaires, ovales ou

aiguës, toutes finement et \pm lâchement pubérulentes-scabres sur les faces, surtout sur les nervures, à poils tuberculés à la base et souvent réduits à leur tubercule, souvent glabrescentes, brièvement ciliées-scabres sur les marges, un peu plus longuement ciliées à la base ; marges ordinairement ondulées ; nervation comme dans l'espèce précédente. Fleurs diurnes, dressées, en dichases terminaux, \pm denses, courts, \pm réguliers, à rameaux dressés. Feuilles florales herbacées, ovales ou ovales-lancéolées, \pm acuminées, pubérulentes, progressivement réduites, subégales dans chaque paire, ordinairement $>$ pédoncules. Pédoncules grêles et courts, 2-5 mm long. à l'anthèse, un peu allongés et pouvant égaier ou dépasser le calice à la fructification, les inférieurs pouvant atteindre 3,5 cm long., tous à pubescence rétrorse, semblable à celle de la tige. Calice 8-12 mm long., cylindrique ou légèrement obconique à l'anthèse, largement obové-claviforme à la fructification, atténué sous la capsule, non contracté au-dessus, non ombiliqué à la base, membraneux-blanchâtre, souvent \pm pourpre au sommet, densément vêtu sur et entre les nervures de poils courts, aculéiformes, antrorses, $\leq 0,10$ mm ; nervures 10, grêles, vertes un peu saillantes, les commissurales non ramuleuses, les sépalaires très briè-

vement ramuleuses-réticulées au sommet, toutes anastomosées par une nerville unique, peu visible par réflexion, les commissurales non prolongées au-dessus de l'anastomose ; dents calicinales 5, très courtes (c. 1,25 mm), largement ovales-arrondies, plus larges que longues, à large marge scarieuse, rougeâtre ou blanche, interrompue au sommet, densément ciliée, ainsi que le sommet, par des poils grêles, articulés, flexueux, atteignant 0,6 mm, trinerviées, à nervures anastomosées en réseau lâche et souvent imparfait, atteignant à peu près le sommet. Corolle petite, atteignant 10 mm diam. ; pétales 5, à limbe purpurin, rarement blanc, atteignant 4 mm long., plurinervié, obovale-cunéiforme, rétus, obtusément émarginé ou parfois bifide ; squamules ligulaires 2, oblongues, obtuses, libres entre elles mais \pm cohérentes avec les voisines en coronule blanche, tubuleuse, c. 1 mm long. ; ongles blancs, non ou à peine exserts, trinerviés, glabres, non auriculés, \pm cohérents en tube au sommet. Étamines 10, à filets blancs, filiformes, glabres ; étamines oblongues, médifixes, c. 1 mm long. Ovaire vert, lisse, oblong, égalant à peu près le gynophore, coiffé d'un stylopode jaune verdâtre, déprimé, saillant ; gynophore pubescent par des poils courts, rétrorses. Styles 3, blancs, filiformes, stigmatifères intérieurement jusqu'à la base. Capsule dépassant peu ou pas le calice, c. 7 mm long., jaune paille, peu coriace, presque lisse et \pm luisante, cloisonnée jusqu'à 1/2, s'ouvrant par 6 dents fortement récurvées, obtusiuscules ; colonne placentaire = 1/2-2/3 de la capsule, à funicules peu allongés. Gynophore grêle, \pm cannelé, à pubescence rétrorse, 1,5-4 mm long. Graines noires, arrondies-réniformes et comprimées, 0,8-0,95 mm long., à faces planes ou un peu concaves, à dos élargi, étroitement et obtusément canaliculé, à marges très obtuses, ou \pm largement striées-cannelées radialement, à marges paraissant verruqueuses de profil par la saillie des cellules épidermiques ; fond du canalicule un peu échinulé. Floraison : février-mai.

A. Pétales rétus ou brièvement bilobés, à lobes courts, ovales-arrondis.

B. Feuilles moyennes et supérieures \pm larges, oblongues ou lancéolées, ordinairement ondulées. Inflorescences denses :

var. *typica* Fiori in Fiori et Paol., Fl. Anal. Ital.

Append. p. 75 (1907). — Type de l'espèce.

C. Calice 10-12 mm long. Gynophore 3-4 mm.

D. Corolle 8-10 mm diam. :

f. *macropetala* Maire.

DD. Corolle 4-5 mm diam. :

f. **brachypetala** Moris, Fl. Sard. 1, p. 249, tab. 14 (1837).

CC. Calice 8-10 mm. Corolle petite, 4-5 mm diam. Gynophore 1,5-3 mm. Plante grêle, à feuilles peu ondulées :

f. **parviflora** Faure et Maire in M., C. 778 bis (1931).
— *S. rubella* var. *Trabuti* Doumergue ex Maire in Soc. Française, exsicc. n° 6085 (1932).

BB. Feuilles moyennes et supérieures linéaires, étroites, non ondulées. Gynophore très court, 1,5-2,5 mm. Calice c. 10 mm. Cymes ordinairement \pm lâches :

var. **turbinata** (Guss.) Fiori et Paol., Fl. Anal. Ital. 1, p. 365 (1898). — *S. turbinata* Guss., Fl. Sic. Prodr. 1, p. 506 (1842).

E. Fleurs à pétales dépassant le calice :

f. **corollina** Maire.

EE. Fleurs à pétales inclus ou nuls :

f. **apetala** Batt. in B. et T., Fl. Alg. p. 137 (1888), ut var.

AA. Pétales profondément bifides, à divisions linéaires-lancéolées. Calice 9-10 mm long. Gynophore court (c. 2 mm). Graines à canalicule dorsal large, à marge peu verruqueuse. Feuilles ondulées, glabrescentes :

var. **bifida** Maire in M., C. 2395 (1938).

Champs incultes, moissons, pâturages marneux et argileux des plaines et des basses montagnes, dans les régions bien arrosées et semi-arides et dans les oasis des régions désertiques.

Var. *typica*. — Cyr. Assez commun à Bengasi et dans la Montagne Verte. — Tr. Assez commun aux environs de Tripoli et dans les collines de Homs à Garian. — T. Assez commun dans le Nord, le Centre et les oasis du Sud. — Alg. Commun dans le Tell ; Hauts-Plateaux ; Aurès ; Atlas saharien ; oasis du Sahara septentrional. — M. Commun dans tout le Maroc non désertique et dans les oasis du Sahara marocain. — Sahara central : oasis de Sali (CHUDEAU).

F. macropetala et *brachypetala* dans toute l'aire de l'espèce, le second ordinairement plus fréquent.

F. parviflora. — O. La Sénia ! (BATT.), Ste. — Barbe du Tlélat ! (BATT.). — M. Beni-Snassen ! (FAURE).

Var. *turbinata* f. *apetala*. — A. Berrouaghia ! ; Teniet-el-Had ! (BATT.). — C. Mont Kteuf ! (BATT.) ; Constantine ! (JOLY).

F. corollina. — A. Teniet-el-Had ! ; Ouaransenis ; Ténès (BATT.).

Var. *bifida*. — M. Boucheron (M.).

Aire géographique. — Europe méditerranéenne méridionale. Asie Mineure. Syrie et Mésopotamie. Egypte.

Observations. — Pau (*Broteria*, 31, p. 96) indique au Maroc septentrional et à Oran le var. *Bergiana* (LINDMAN) Gürke in Richter-Gürke, Pl. Eur. 2, p. 305 (1899) = *S. Bergiana* Lindm., Act. Hort. Berg. 1, n° 6 p. 3, tab. 1, fig. 1-8. Cette variété portugaise est voisine du var. *bifida* mais a les pétales bilobés, à lobes ovales-arrondis, les cymes lâches, à pédoncules bien plus longs. Nous n'avons pas vu cette plante en provenance de l'Afrique du Nord, et les indications de Pau laissent supposer qu'il a confondu sous ce nom diverses formes du *S. rubella* d'une part et le *S. volubilitana* d'autre part.